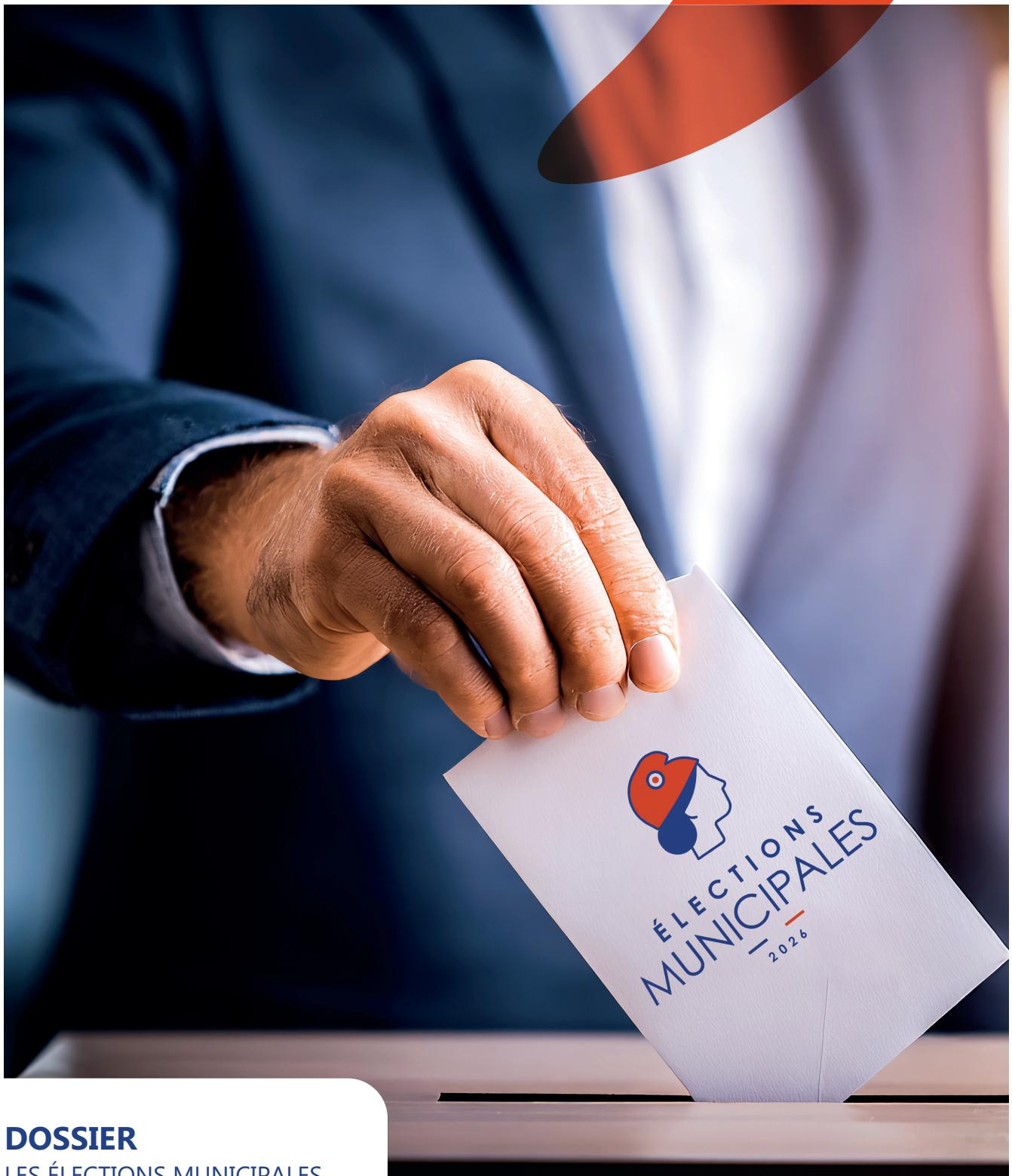


L'ACCENT PÉROLIEN

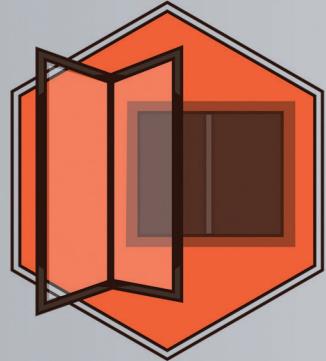
N°45 JANVIER FEVRIER MARS 2026 | www.ville-perols.fr



DOSSIER
LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Pérols

MENUISERIE ALU/PVC
VERANDAS
FERMETURE LOGGIAS
STORES - TOILES
VOLETS ROULANTS



VOLETS BATTANTS
MOUSTIQUAIRES
MIROITERIE
AUTOMATISMES
PIECES DETACHEES

HEXAGONE SUD

USINE DE FABRICATION
PARTICULIER & PRO



SCHÜCO



Email : contact@hexagonesud.net
www.hexagonesud.net



04 67 71 16 41



INFOS

CIRCULATION HIVERNALE	14
PÉROLS MULTIPASS	22

ACTU

INTEMPORIES	12 13
OUVERTURE DU MHSC PADEL & TENNIS	18

PORTRAIT

ROLAND HOURS	16 17
--------------	--------------

ÉCONOMIE

TRANSMISSION DE FLAMBEAU	20
NOUVEAUX COMMERÇANTS	21

CULTURE

MÉDIATHÈQUE	22
-------------	-----------

SPORT

ASSOCIATION D'AÏKIDO	24
----------------------	-----------

CONSEIL MUNICIPAL

Chères Péroliennes, chers Péroliens,

Par mesure de précaution et afin de respecter les règles édictées par le Code électoral, l'éditorial du maire sera suspendu jusqu'au prochain renouvellement du conseil municipal.

PERMANENCES DU MAIRE

Les jeudis de 9h00 à 12h00 sur RDV (Hôtel de ville - 2^e étage).
Contactez le cabinet du maire au **04 67 50 45 01** ou par courriel à **cabinetdumaire@ville-perols.fr**



L'ACCENT PÉROLIEN

Journal municipal d'information de Pérols
Mairie de Pérols - place Carnot - CS 80005
34473 Pérols CEDEX - Tél.: 0467504500

Directeur de la publication: Jean-Pierre Rico

Rédaction & graphisme : Service communication
communication@ville-perols.fr

Crédits photos & illustrations:

Mairie de Pérols - AdobeStock.com

Impression & publicité:

LPJ Hippocampe | Dépôt légal: JANVIER 2026

Le journal est consultable sur le site de la ville
www.ville-perols.fr

ÉLECTIONS MUNICIPALES DES DIMANCHES 15 ET 22 MARS 2026

À L'APPROCHE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES, IL EST ESSENTIEL DE CONNAÎTRE LES DÉMARCHES D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES AINSI QUE LES RÈGLES CONCERNANT LES PROCURATIONS.

Pour voter, il est indispensable d'**être inscrit sur les listes électorales**.

QUI PEUT VOTER AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES ?

- Les citoyens français inscrits sur la liste principale
- Les citoyens de l'Union Européenne (UE) résidant en France et qui sont inscrits sur la liste **complémentaire municipale**.
- Les personnes qui auront au moins 18 ans au plus tard la veille du 1^{er} tour pour voter au 1^{er} tour, et au plus tard la veille du second tour pour voter au deuxième tour. Les jeunes ayant procédé au **recensement** citoyen sur la commune seront **automatiquement inscrits sur les listes électorales** à leurs 18 ans révolus.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

- Par internet jusqu'au **mercredi 4 février 2026 (23h59)**
- En mairie jusqu'au **vendredi 6 février 2026 (17h00)**

DOCUMENTS À RÉUNIR POUR S'INSCRIRE :

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans.
- Justificatif de domicile à votre nom datant **de moins de 3 mois** : (Facture d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphone fixe (**pas de téléphone mobile**) d'un fournisseur internet, attestation d'assurance habitation.

COMMENT FAIRE UNE PROCURATION DE VOTE ?

Dans tous les cas (en ligne ou en présentiel) vous devez vous munir des éléments suivants :

- Pour vous, qui êtes le mandant (personne qui donne procuration pour voter à sa place lors d'une élection) : votre numéro national d'électeur et votre carte d'identité ou passeport.
- Pour le mandataire (personne qui reçoit une procuration et vote à la place du mandant lors d'une élection) : Son numéro national d'électeur et son identité.

LIEU DE VOTE	VILLE DE PEROLS Circonscription : 34-01 / Canton : Lattes (34-10) SALLE YVES ABRIC (2) PLACE FANFONNE GUILLIERME
NOM - PRÉNOMS - ADRESSE DU TITULAIRE	
Mme DUPONT Brigitte Sophie Martine 36 rue de la Liberté 34470 PEROLS	
N° du bureau de vote: 8002	
Numéro national d'électeur (à fournir pour donner ou recevoir une procuration) 123456789	
Date de naissance Signature du Maire	N° d'ordre sur la liste 12/01/1981 Cachet de la Mairie Signature du titulaire

En cas d'impossibilité de vous rendre dans votre bureau de vote le jour du scrutin, il vous est possible de choisir un autre électeur (mandataire) pour voter à votre place.

Le mandataire devra se rendre à votre bureau de vote avec sa pièce d'identité.

La procuration doit être faite le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement en mairie.

Attention : le mandataire ne pourra pas voter si la commune n'a pas reçu la procuration à temps

1/ NOUVEAU : 100% DÉMATÉRIALISÉE AVEC UNE IDENTITÉ NUMÉRIQUE CERTIFIÉE FRANCE IDENTITÉ

Il est désormais possible, pour l'ensemble des scrutins, **d'effectuer sa demande de procuration** pour les utilisateurs du portail [France Connect](#) de manière totalement dématérialisée sur la télé-procédures [maprocurement.gouv.fr](#)



Pour cela, vous devez disposer de la **nouvelle carte d'identité** (format carte bancaire) et posséder une **identité numérique certifiée France Identité**.

2/ EN REMPLISSANT LE FORMULAIRE EN LIGNE (puis en vous déplaçant à la police nationale, gendarmerie ou tribunal judiciaire).

Rendez-vous sur la télé-procédures [maprocurement.gouv.fr](#) et authentifiez-vous via France Connect.

Saisissez votre demande de procuration.

Rendez-vous dans une brigade de gendarmerie, un commissariat de police ou le Tribunal Judiciaire **pour faire valider votre procuration**.

Une fois que vous avez reçu la confirmation par courriel que votre procuration est validée, informez votre mandataire qu'il pourra se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place.

3/ AVEC LE CERFA N°14592-01 : A remplir depuis chez vous, à imprimer, puis à faire valider par la police nationale, la gendarmerie ou le tribunal judiciaire.

4/ EN REMPLISSANT LE CERFA DIRECTEMENT SUR PLACE :

Police Nationale de Lattes :
33, avenue de L'Agau
Tél. : 04 86 94 97 00

Gendarmerie Nationale de Palavas-les-Flots :
1, rue de la Tramontane
Tél. : 04 67 07 01 20

Tribunal Judiciaire de Montpellier :
Cité Méditerranée
9, rue Tarragone
Tél. : 04 34 08 31 42

Si votre état de santé vous empêche de vous déplacer, vous pourrez demander à ce qu'un personnel de police se déplace à votre domicile pour établir la procuration.

La demande est formulée par écrit et accompagnée d'une attestation sur l'honneur indiquant votre impossibilité manifeste de vous déplacer.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS VOUS POUVEZ CONTACTER LE SERVICE DES ÉLECTIONS AU 04 67 50 45 20.

The infographic features a red ballot box at the top with a hand dropping a white ballot paper with a red 'X' into it. Below the box, the text "2 lieux pour voter" is displayed in a white circle. The left side shows voting locations for bureaux de vote n°1, 2 et 3 at Salle YVES ABRIC, Place Fanfonne Guillierme. The right side shows locations for bureaux de vote n°4, 5, 6, 7 et 8 at Gymnase COLETTE BESSON, Av. Général Leclerc. A blue speech bubble labeled "SE MUNIR" contains an icon of an ID card. A blue silhouette of a person is shown below the speech bubble. A blue box at the bottom left is titled "LE SAVIEZ-VOUS ?". Inside the box, text explains that voters use one bulleting de vote and lists two types of candidates. To the right, a bulleted list details the two levels of representation and a note about voting for both local and metropolitan representatives.

2 lieux pour voter

Electeurs Bureaux de vote n°1, 2 et 3 Salle YVES ABRIC Place Fanfonne Guillierme	Electeurs Bureaux de vote n°4, 5, 6, 7 et 8 Gymnase COLETTE BESSON Av. Général Leclerc
---	---

SE MUNIR

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lors des élections municipales, les électeurs utilisent **un seul bulletin de vote**.
Sur ce bulletin figurent :

Deux types de candidats

- Les candidats au Conseil municipal (pour gérer la commune) ;
- Les candidats au Conseil communautaire (pour représenter Pérols à Montpellier Méditerranée Métropole).

• Un seul choix, deux niveaux de décision

En votant pour une liste, les électeurs choisissent en même temps leurs représentants à Pérols et à l'échelle métropolitaine.





ÉLECTIONS MUNICIPALES : QUI ÉLIT LE MAIRE ET LES ADJOINTS ?

APRÈS LES ÉLECTIONS MUNICIPALES, UNE NOUVELLE ÉQUIPE EST ÉLUE POUR ADMINISTRER LA COMMUNE. MAIS UNE QUESTION REVIENT SOUVENT : COMMENT LE MAIRE ET SES ADJOINTS SONT-ILS DÉSIGNÉS ?

VOICI UNE EXPLICATION SIMPLE, CONCRÈTE ET ADAPTÉE À LA VIE PÉROLIENNE.

LORS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES,
LES PÉROLIENS VOTENT POUR UNE
LISTE DE CANDIDATS.

À Pérols, ce vote permet d'élire 29 conseillers municipaux, qui composent le Conseil municipal.

CES 29 CONSEILLERS COMPRENNENT

- Les élus de la **liste arrivée en tête**, qui forment la majorité municipale.

- Les élus des **autres listes**, qui constituent l'**opposition municipale**.

LA RÉPARTITION DES SIÈGES SE FAIT SELON UN MODE DE SCRUTIN PRÉCIS :

- La liste arrivée en tête obtient **une prime majoritaire** (la moitié des sièges).
- Les sièges restants sont répartis à la **proportionnelle** à la plus forte

moyenne entre toutes les listes ayant dépassé un certain seuil de voix.

Ce système permet à la fois de dégager une majorité pour gouverner et d'assurer une représentation des élus n'appartenant pas à la majorité au sein du Conseil municipal. C'est l'ensemble de ces 29 conseillers, majorité et opposition confondues, qui participent ensuite à l'élection du Maire et des adjoints.

COMMENT EST ÉLU LE MAIRE ?

Quelques jours après les élections, le nouveau Conseil municipal se réunit pour la première fois. Le nouveau Conseil municipal doit être installé au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant l'élection.

LORS DE CETTE SÉANCE OFFICIELLE :

- Chaque conseiller municipal vote à bulletin secret ;
- Le futur Maire doit obtenir la majorité absolue des voix ;

Le Maire est donc élu **parmi les 29 conseillers municipaux**, qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition, et pour toute la durée du mandat.

COMBIEN D'ADJOINTS À PÉROLIS ET COMMENT SONT-ILS ÉLUS ?

Une fois le Maire élu, le Conseil municipal procède à l'élection des adjoints au Maire.

- **Le nombre d'adjoints est décidé par le Conseil municipal** ;
- À Pérolis, il ne peut pas dépasser 8 adjoints, soit 30 % de l'effectif légal des 29 conseillers municipaux ;
- Les adjoints sont élus sur une liste complète, à bulletin secret ;
- La parité femmes-hommes entre les adjoints doit être respectée.

QUEL EST LE RÔLE DU MAIRE ET DES ADJOINTS ?

- **Le Maire** représente la commune, applique les décisions du Conseil municipal et veille au bon fonctionnement des services municipaux.
- **Les adjoints** accompagnent le Maire au quotidien et suivent les dossiers qui concernent directement la vie des Péroliens.

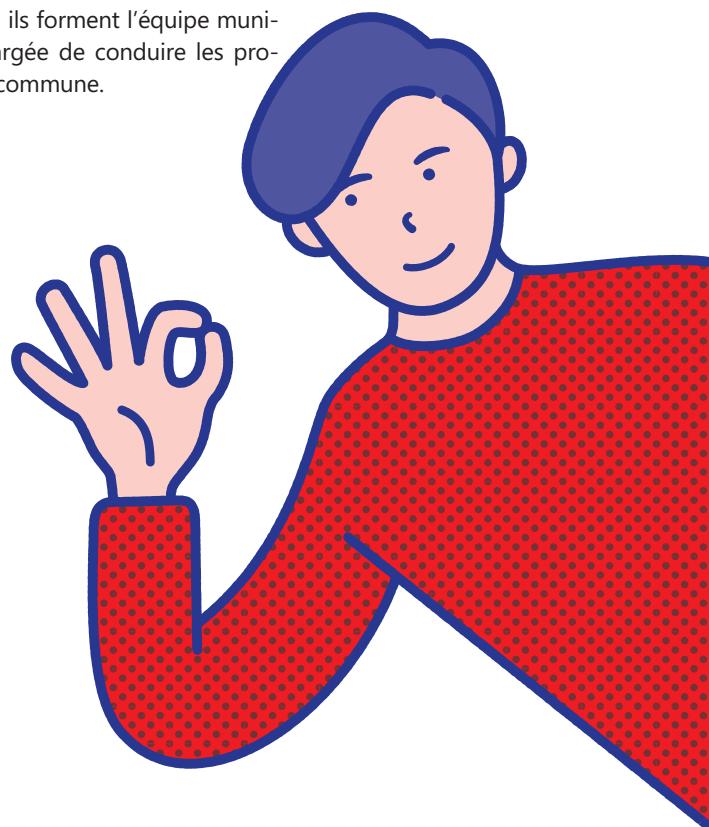
Ensemble, ils forment l'équipe municipale chargée de conduire les projets de la commune.

UNE ÉTAPE CLÉ DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

Cette première réunion du Conseil municipal marque **le véritable départ du mandat municipal**.

Elle réunit à la fois la majorité et l'opposition autour d'un même objectif : faire vivre la démocratie locale et agir pour la commune.

Mieux comprendre ce fonctionnement permet à chacun de mieux saisir **comment s'organise la vie démocratique à Pérolis** et comment sont prises les décisions du quotidien.



CÉRÉMONIE DE CITOYEN- NETÉ : UN MOMENT FORT POUR LES JEUNES PÉROLIENS

Un temps solennel dédié à l'entrée dans la citoyenneté sera proposé le **mercredi 25 février à 18h30**, à la salle Yves Abric. Cette cérémonie s'adresse aux jeunes Péroliens **récemment recensés**.

À cette occasion, deux documents symboliques et essentiels leur seront remis :

- La carte électorale,
- Le livret citoyen, qui présente **les valeurs de la République** ainsi que les droits et les devoirs attachés au statut de citoyen.

Le recensement citoyen, **obligatoire dès 16 ans**, permet à l'INSEE d'inscrire automatiquement les jeunes concernés sur les listes électorales. Cette démarche leur ouvre la possibilité de participer aux prochaines échéances électorales, sans formalité supplémentaire.

Un courrier d'information et d'invitation sera adressé à l'ensemble des jeunes concernés pour leur préciser les modalités de cette cérémonie.

Ce rendez-vous marque une **étape importante dans le parcours civique** et rappelle le rôle fondamental de chacun dans la vie démocratique.



PÉROLIS : UNE POPULATION OFFICIELLE, UNE RÉALITÉ PLUS LARGE

Le recensement de la population et le récent surclassement de la commune en tant que station classée de tourisme apportent un éclairage complémentaire sur la réalité du territoire. Deux informations distinctes, mais étroitement liées, qui permettent de mieux comprendre le fonctionnement et les enjeux de Pérols aujourd'hui.

COMBIEN D'HABITANTS À PÉROLIS ?

Les derniers chiffres publiés par l'Insee sont issus des enquêtes de recensement menées entre 2021 et 2025. Ils correspondent à la population de référence au 1^{er} janvier 2023 et sont entrées en vigueur administrative au 1^{er} janvier 2026.

Au total, Pérols compte 9 758 habitants.

CE CHIFFRE SE DÉCOMPOSE AINSI :

- Population municipale : 9 615 habitants
- Population comptée à part : 143 personnes

La population municipale regroupe les personnes qui résident habituellement sur la commune : habitants des logements, personnes vivant en

résidences collectives (maisons de retraite, établissements de santé), ainsi que les personnes sans domicile fixe recensées à Pérols.

La population comptée à part concerne des personnes ayant conservé un lien avec la commune tout en résidant temporairement ailleurs, notamment :

- Des étudiants de moins de 25 ans poursuivant leurs études hors de Pérols,
- Des personnes vivant en communauté dans une autre commune.

Ces données constituent une base essentielle pour de nombreuses décisions publiques.

UNE COMMUNE RECONNUE COMME STATION CLASSÉE DE TOURISME

Parallèlement à ces chiffres, Pérols a fait l'objet d'un **arrêté de surclassement**, pris par la Préfecture de l'Hérault, reconnaissant son statut de station classée de tourisme.

Ce surclassement signifie que, pour certains calculs et règles administratives, la commune est considérée comme appartenant à une **strate de population supérieure** à celle issue du seul recensement.

Cette reconnaissance tient compte d'une réalité bien connue des habitants : Pérols accueille, en certaines saisons, une population plus importante que celle de ses résidents permanents, du fait du tourisme, des ré-

sidences secondaires et des activités saisonnières.

LE SURCLASSEMENT : QUELS EFFETS CONCRETS ?

Le surclassement n'a pas d'impact automatique sur le nombre officiel d'habitants. En revanche, il constitue un **levier administratif important**, car il permet :

- Une meilleure prise en compte des charges liées à l'accueil de populations supplémentaires,
- Une adaptation de certains seuils réglementaires au fonctionnement réel de la commune,
- Un appui renforcé dans les demandes de subventions et appels à projets auprès des partenaires institutionnels,
- Une reconnaissance officielle du rôle touristique de Pérols dans son territoire.

Entre population permanente et population de passage, ces chiffres traduisent une réalité bien connue des habitants : **Pérols est une commune vivante, attractive et active.**



INTEMPIÉRIES DES 23 ET 24 DÉCEMBRE

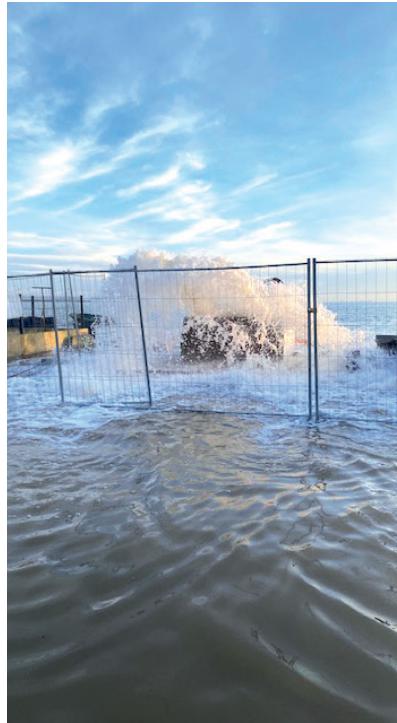
UNE MOBILISATION
EXCEPTIONNELLE
ET DES TRAVAUX ESSEN-
TIELS POUR L'AVENIR
DU PORT

Les 23 et 24 décembre derniers, la commune de Pérols a été touchée par un **épisode d'intempéries particulièrement marqué**. De fortes précipitations, combinées à des conditions météorologiques défavorables, ont entraîné des dégâts importants dans le quartier du port, avec plusieurs habitations sinistrées.

Face à cette situation exceptionnelle, la Ville s'est immédiatement mobilisée afin d'assurer la **sécurité des habitants** et de leur apporter un soutien concret.

LE QUARTIER DU PORT PARTICULIÈREMENT IMPACTÉ

Le secteur du port a été le plus durablement touché par ces intempéries. La montée rapide des eaux a provoqué :



UNE MOBILISATION IMMÉDIATE GRÂCE AU DÉCLENCHEMENT DU PLAN COMMUNAL DE SAUVE- GARDE (PCS)

Dès les premières alertes, la Ville a déclenché le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**.

Ce dispositif permet d'organiser rapidement les secours et la coordination des moyens en cas de situation de crise.

Les agents municipaux ont ainsi pu :

- Des inondations localisées,
- Des dommages matériels dans plusieurs logements,
- Des difficultés de circulation et d'accès dans certaines zones.

Ces événements rappellent la vulnérabilité historique du quartier, liée à sa situation géographique et à la proximité immédiate des bassins portuaires.





Grâce à cette mobilisation, de nombreuses personnes ont pu être accompagnées et soutenues dans des conditions difficiles.

DES TRAVAUX EN COURS POUR PRÉVENIR LES INONDATIONS FUTURES

Ces intempéries surviennent alors que **d'importants travaux de protection du port**, engagés par la Ville, arrivent à leur terme. Prévue pour être finalisée courant mars, cette opération vise précisément à **limiter les risques d'inondation et à renforcer la protection des habitations riveraines**.



Ces aménagements ont pour objectif :

- D'améliorer la résistance des infrastructures portuaires,
- De mieux contenir les montées d'eau lors d'épisodes pluvieux intenses,
- De sécuriser durablement le quartier du port.

Les événements des 23 et 24 décembre confirment ainsi la nécessité et la pertinence de ces travaux, pensés pour répondre aux enjeux climatiques actuels et futurs.



UNE DEMANDE DE RECONNAIS-SANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Afin de permettre aux habitants concernés d'engager les démarches nécessaires auprès de leurs assurances, la Ville a **déposé une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle** auprès des services de l'État.



Cette procédure, instruite par les autorités compétentes, conditionne l'indemnisation des sinistrés. La commune ne manquera pas de tenir les habitants informés de la suite donnée à cette demande dès réception de la décision officielle.

La Ville tient à saluer l'engagement et la réactivité des agents municipaux, mobilisés tout au long de cet épisode.

Dans un contexte de dérèglement climatique et de multiplication des événements extrêmes, la commune poursuit ses actions pour :

- Renforcer la prévention,
- Adapter ses infrastructures,
- Et protéger durablement ses quartiers les plus exposés.

LA SÉCURITÉ DES HABITANTS ET LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE RESTENT UNE PRIORITÉ ABSOLUE.



CIRCULATION HIVERNALE

COMMENT S'ADAPTER EN CAS DE CONDITIONS DIFFICILES

La neige est rare dans notre région, mais ce phénomène n'est pas à exclure. Gelées matinales, verglas ou épisodes neigeux ponctuels peuvent, certains hivers, rendre les conditions de circulation plus délicates. Anticiper ces situations permet de **limiter les risques et d'adapter ses déplacements en toute sécurité.**

Afin d'informer les usagers de la route, des prévisions à court terme sont mises en place pour suivre l'évolution des conditions météorologiques et leur impact sur la circulation. Elles visent à aider chacun à **adopter les bons réflexes** : différer un déplacement si nécessaire, s'équiper correctement et adapter sa conduite.

Le niveau de circulation est évalué selon quatre situations : normale, délicate, difficile ou impossible. Le tableau ci-dessous précise, pour chaque cas, les conditions météorologiques associées, les équipements recommandés, les points de vigilance et les comportements à adopter.

Conditions de circulation	Situation météorologique	Pneus	Vigilance	Conduite
Normale	Météo favorable Absence de phénomène hivernal	Pneus «été» Surveiller l'usure	Sur chaussée humide La nuit ou en fin de nuit Par temps clair Chaussée glissante	Rester vigilant sur l'évolution de la météo
Délicate	Gelées blanches Dépôts de givre Plaques de verglas Neige fraîche en faible épaisseur, ou fondante, ou tassée non gelée	Pneus «hiver» préférables	Pertes d'adhérence possibles localement	Rester vigilants sur les secteurs signalés comme glissants (ponts, sous-bois, zones ombragées, proximité des cours d'eau) Ralentir dans les virages et les pentes Éviter les manœuvres brusques Augmenter les distances de sécurité
Difficile	Phénomènes hivernaux Neige ou verglas étendus Brouillard givrant Pluie sur sol gelé Neige en épaisseur moyenne, ou fondante, ou tassée non gelée	Pneus «hiver» recommandés ou indispensables Prendre des chaînes peut être utile	Risque de variations d'adhérence sur la neige Perte d'adhérence lors des pluies verglaçantes	Ne pas s'arrêter en pente Ne pas dépasser un véhicule arrêté sans être sûr de pouvoir de pouvoir dégager Libérer la chaussée Ne pas attendre d'être bloqué pour monter les chaînes
Impossible	Pluie en surfusion Neige fraîche en forte épaisseur		Risque de rester bloqué pendant de longues heures	Ne pas prendre la route En cas d'immobilisation, ne pas laisser tourner le moteur N'abandonner son véhicule qu'à la condition de disposer d'un abri Stationner de manière à laisser passer les véhicules de déneigement et de secours



AUDITION



BРИБЕС-HERAND



Rémi de PUYSEGUR
Audioprothésiste D.E



Émilie BOUCHU
Audioprothésiste D.E



Appareils auditifs
Rechargeables
Invisibles
Connectés



Bilan auditif GRATUIT

(test à but non médical)



Reste à charge 0 €

(appareils auditifs 100% santé)



Essai 30 jours Chez vous

(sur prescription médicale)



Prenez vite rendez-vous au

09 52 22 94 68

Doctolib

Scannez-moi



Centre Médical du Littoral

600 Avenue Marcel Pagnol - 34470 Pérols



CLOTURES POUSSINE

Clôtures - Portails - Brises vue

Tél. 04 67 29 60 61

www.cloturespoussine.fr



Transports médicaux toutes distances

Rapatriements sanitaires

Assistances taurines et festivités

Assistances épreuves sportives

Correspondant SAMU centre 15



16, rue de la République 34470 PÉROLIS

Tél. 04 67 04 19 51 / 06 20 94 26 94

mail : hygie.ambulances.34@gmail.com

ADMR

pour tous, toute la vie, partout

- Ménage, repassage

- Aide aux seniors

- Service handicap

- Téléassistance

- Garde d'enfants

admr34.fr



Maison des services
Les Mimosas

Nouvelle adresse :

Bâtiment Future
Building II
1280 Av. des Platanes
34970 Lattes

Mimosas
tél : 0467170896

Mejean
tél : 0467179321

perols@admr34.fr



PORTRAIT DE ROLAND HOURS, L'ART EN LIBERTÉ AUX PORTES DES ÉTANGS

À L'OCCASION DE SON EXPOSITION À LA MAISON DES ARTS, ROLAND HOURS A ACCEPTÉ DE LIVRER SON PARCOURS DANS LE TEXTE QUI SUIT, ROLAND HOURS RACONTE LUI-MÊME SON PARCOURS, SES INSPIRATIONS ET LE CHEMIN SINGULIER QUI L'A MENÉ DE L'ARDÈCHE À PÉROLIS, ENTRE DESSIN, HUMOUR ET LIBERTÉ DE CRÉATION.

« Je suis né à Joyeuse en Ardèche cévenole. Après des études laborieuses au lycée technique d'Aubenas, un professeur de dessin a ouvert une fenêtre par laquelle j'ai pris un envol fantastique. Il m'avait simplement dit : « Hours, il faut que tu fasses les Beaux-Arts. » Aidé par mes parents qui m'ont soutenu, me voilà parti à Besançon, qui était la seule école avec Paris à avoir une section « esthétique industrielle ». Je trouvais enfin ma voie, où cinq années de bonheur furent concrétisées par un diplôme de design.

Mais les brouillards du Doubs ne convenant pas au Cévenol que j'étais, je redescendais vers le sud pour trouver du travail. Dans un premier temps à Nîmes, à Montpellier, puis définitivement je m'installais à Pérols. Cette ville, à proximité de tout - commerces, transports, loisirs - tout en restant au calme, me correspondait parfaitement.

Je travaillais pour des agences de publicité en tant qu'illustrateur affichiste jusqu'au jour où une belle opportunité m'a permis de mettre un pied dans la presse. C'était en 1981, Mitterrand venait d'être président et j'avais fait, pour le plaisir, son portrait hyperréaliste en chef indien. Fait au pinceau, sans intelligence artificielle. (Ça lui allait si bien qu'il aurait dû m'acheter l'original !) Bref, à tout hasard, j'envoie la photo du dessin par la poste aux hebdomadiers français. Incroyable. Tous me répondent et veulent me rencontrer.

Une nouvelle vie commençait, celle de dessinateur de presse. Je prenais alors ce chemin où l'humour croise l'actualité. Je continuais à travailler à Pérols bien que tous ces journaux soient sur Paris. Ce choix de vie, aux portes de la Camargue, convenait tout à fait à mes inspirations. Internet n'existant pas encore, c'est à la gare de Montpellier que j'aménais mes dessins originaux, roulés dans un tube en carton.

Lorsque l'actualité était trop oppressante, je faisais un petit tour à pied dans les rues du village ou en vélo au bord des étangs afin de me ressourcer et de m'éclaircir les idées. Le vol d'une mouette au port de Carême me servait de modèle pour le dessin d'une colombe de la paix sur la couverture d'un magazine libanais. Personne ne l'a jamais su, à part vous aujourd'hui.

L'air de la mer m'inspire aussi l'écriture de livres et de chansons que j'interprète avec Martine Escoffier, ma compagne.

Ma technique hyperréaliste était originale dans ce domaine où, la plupart du temps, les dessins sont sous forme de croquis rapides. Si bien que récemment je me suis amusé à compter le nombre de couvertures que j'ai faites : pour des magazines français, 272 ; pour des magazines étrangers, 726 ! Sans parler de ceux qui sont à l'intérieur des revues. Je m'étonne moi-même de ces chiffres.

Taquiner le gratin politique français tout en restant chez soi, à Pérols, quelle délectation. Il faut dire que l'air de la mer et le spectacle des étangs m'inspiraient beaucoup. Cette sorte de journalisme humoristico-graphique ne m'a jamais quitté, mais aujourd'hui

les hommes politiques vont plus vite que les dessinateurs pour trouver des gags ridicules !

J'ai exposé récemment à la Maison des Arts quelques croquis de Pérols, la ville, les étangs, les coutumes, que j'ai rassemblés dans un livre. Au château de mon village natal, Joyeuse, je présente mes « Choses d'hum'Hours ». Ce sont des objets humoristiques qui, accompagnés de citations philosophiques allant de Desproges à Einstein, ont beaucoup de succès auprès des petits comme des grands. Peut-être un jour les verrons-nous à Pérols ?

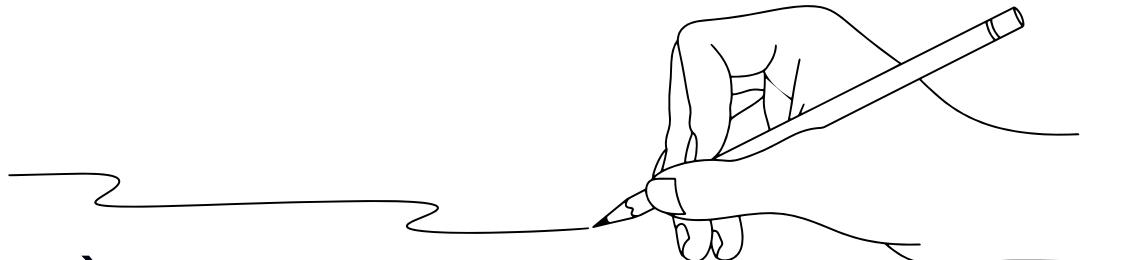
Deux personnages hauts en couleur de la région ont régale mes pinceaux :

Georges Frêche et Louis Nicollin. Le premier m'avoua un jour que sa mère, après avoir soigneusement découpé une page de L'Événement du Jeudi, avait punaisé sur le mur de sa chambre le portrait que j'avais fait de son fils en Louis XIV. Le second, Loulou, était fan de mes dessins. Il préfaça un de mes livres aux textes illustrés : « On est tous des cons, mais certains exagèrent. »

À propos de Louis Nicollin, je veux lui laisser le mot de la fin : « **Roland Hours a réussi à être l'auteur d'un livre qui se moque de nos qualités, de nos défauts, et qui, sous son aspect rieur, est plein de tendresse et de vérités. Qu'on se le dise !** »

COMMENT SE PROCURER LE LIVRE «PÉROLIS CROQUÉE» ?

Rendez-vous sur «[Roland Hours Amazon livre Pérols Croquée](#)» ou le commander par mail hours.roland@wanadoo.fr



APPEL À CANDIDATURES ARTISTES, EXPOSEZ À PÉROLIS !

PEINTURE, SCULPTURE, DESSIN, PHOTOGRAPHIE...

Vous créez, vous expérimentez, vous rêvez de montrer votre travail au public ?

La Ville de Pérols lance un appel à candidatures à destination des artistes, amateurs ou confirmés, qui souhaitent se lancer dans l'aventure d'une exposition.

Que vous imaginiez présenter vos œuvres à la Cave ou à la Maison des Arts, c'est l'occasion idéale de partager votre univers, de rencontrer le public et de faire rayonner la création artistique locale.

VOUS AVEZ UN PROJET D'EXPOSITION, UNE ENVIE, UNE IDÉE À DÉFENDRE ? OSEZ FRANCHIR LE PAS.

Adressez votre candidature ou votre demande d'informations à : culture@ville-perols.fr

LA CRÉATION A TOUTE SA PLACE À PÉROLIS. À VOUS DE JOUER !



TARIFS LOCATION PADEL	
• PRIX PAR PERSONNE PAR SESSION D'1h30 •	
EN SEMAINE	
9h à 12h 14h à 18h	10€
12h à 14h 21h30 à 23h	12€
18h à 21h30	14€
EN WEEK-END	
9h à 21h30	14€
21h30 à 23h	12€



À VOS RAQUETTES ! LE MHSC PADEL & TENNIS A OUVERT À PÉROL !

BONNE NOUVELLE POUR LES AMATEURS DE SPORT ET DE CONVIVIALITÉ : LE MHSC PADEL & TENNIS A OUVERT SES PORTES LE 17 JANVIER À PÉROL ! UN NOUVEAU TERRAIN DE JEU MODERNE ET ACCUEILLANT QUI INVITE PETITS ET GRANDS À VENIR TAPER LA BALLE ET DÉCOUVRIR LE PADEL, DANS UNE AMBIANCE DYNAMIQUE ET ACCESSIBLE À TOUS.

C'est une ouverture que beaucoup attendaient avec impatience. Installé au cœur du complexe sportif Marius-Vitou, ce nouvel équipement vient **enrichir l'offre sportive locale** et répondre à l'enthousiasme grandissant autour du padel, un sport aussi ludique que convivial.

Pensé comme un lieu moderne et accessible, le MHSC Padel & Tennis s'adresse aussi bien aux joueurs réguliers qu'aux curieux désireux de découvrir cette discipline en plein essor. Le complexe permettra également de poursuivre la **pratique du tennis dans des conditions de jeu optimales**, dans un cadre agréable et dynamique.

UN LIEU VIVANT, CONVIVIAL ET OUVERT À TOUS

Au-delà des terrains, le MHSC Padel & Tennis se veut avant tout **un lieu de vie sportive**, où l'on vient jouer, se retrouver et partager un bon moment. L'ambiance se veut conviviale, fidèle à l'esprit du padel, un sport qui mise autant sur le plaisir que sur la performance.

Le complexe est ouvert tous les jours, et un accueil est assuré sur place pendant l'ensemble des horaires d'ouverture. Il y a donc toujours quelqu'un pour renseigner, orienter ou accompagner les joueurs, qu'ils soient habitués ou débutants.

RÉSERVER FACILEMENT GRÂCE À L'APPLICATION

Pour simplifier l'accès aux terrains, les réservations se font directement **via l'application MHSC Padel & Tennis**. Intuitive et pratique, elle permet de réserver un créneau en quelques clics, de consulter les disponibilités ou encore de suivre l'activité du complexe.

Un outil simple et efficace, pensé pour faciliter la pratique et laisser plus de place au jeu.

DES TARIFS CLAIRS ET ADAPTÉS

Les tarifs de location des terrains sont consultables ci-dessus. Ils sont établis **par personne et par session d'1h30**, avec des créneaux adaptés en semaine comme le week-end.

Avec cette nouvelle ouverture, le MHSC Padel & Tennis s'impose déjà comme un **nouveau rendez-vous sportif incontournable à Pérols**. Une belle invitation à bouger, jouer... et partager de bons moments sur les terrains.

Raquette en main, entre amis ou en famille, il ne reste plus qu'à se lancer ! **Avec le MHSC Padel & Tennis, Pérols gagne un nouveau lieu pour bouger, se retrouver et partager le plaisir du jeu.** À vous de jouer !

ET CE N'EST PAS FINI : LES TRAVAUX SE POURSUIVENT PAR AILLEURS SUR LE SITE, AVEC LA RÉNOVATION DE LA PARTIE FOOTBALL, QUI SERA PROCHAINEMENT COMME NEUVE ET VIENDRA COMPLÉTER CETTE OFFRE SPORTIVE ENTIÈREMENT RENOUVELÉE.



- Entretien / Réparation •
 - Vente / Reprise •
 - Cartes grises •
- Toutes marques

mnauto34@gmail.com

MNAUTO34

Av. Georges Frêche - 34470 Pérols • 04 67 47 63 46

EUROTEL
DEPUIS 1987

★★★

HÔTEL - RESTAURANT - SALLES DE SÉMINAIRES - TRAITEUR

Navette gratuite pour l'aéroport, gare et proximité sur demande.

Tél. 04 67 50 27 27
www.eurotel-34.com - reservation@eurotel-34.fr
18 Z.A.C du Fenouillet - Pérols 34470

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



L'aide à domicile sur mesure

Chez Petits-fils, nous avons le même niveau d'exigence que pour nos propres grands-parents.



04 11 95 07 77

48 Rue Claude Balbastre
34070 Montpellier



petits-fils.com

PARIS, à portée de vol.



Montpellier → Paris Orly
Jusqu'à 3 vols par jour

transavia

* Prix d'appel sur un vol aller simple, hors frais de service et bagages, non remboursable et non modifiable, soumis à disponibilités.
Des frais variables s'appliquent pour les bagages cabine et les bagages en soute. Voir conditions sur transavia.com

BOUCHERIE VITOU : CENT ANS D'HISTOIRE ET UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DERRIÈRE LE COMPTOIR



Depuis un siècle, la boucherie Vitou accompagne la vie périenne, des repas du quotidien aux grandes tables familiales.

En 2019, la boucherie Vitou célébrait un cap rare : cent années d'existence. Un anniversaire symbolique pour ce commerce installé au cœur de la Grand'Rue, **elle incarne une histoire de savoir-faire**, de proximité et de transmission. Aujourd'hui, une nouvelle génération reprend le flambeau, dans le respect d'un **héritage profondément ancré dans la vie locale** et dans le quotidien des habitants.

Derrière son comptoir, c'est avant tout une aventure humaine qui s'est construite au fil du temps, portée par **l'amour du métier** et la fidélité à un savoir-faire artisanal. Pendant des décennies, **Olivier Vitou enfant du village, connu de tous à Pérols, a largement contribué à écrire cette histoire**. Il a incarné cette exigence, cette régularité et ce lien de confiance tissé avec la clientèle. Une présence discrète mais constante, marquée par le respect du produit et le sens du service.

Aujourd'hui, l'heure est venue pour lui de **transmettre le flambeau**. Après une vie professionnelle bien remplie, rythmée par les saisons, les fêtes et les attentes des clients, Olivier Vitou a fait le choix de prendre du recul et de profiter d'un temps plus personnel. Une décision mûrie, empreinte d'émotion, mais aussi de sérénité.

Même si le tablier change de place, difficile d'imaginer Olivier Vitou bien loin de la Grand'Rue. À Pérols, chacun le sait : des familles aux habitués de toujours, un passage « par hasard », un bonjour échangé sur le pas de la porte, un regard attentif sur le comptoir ou un petit conseil glissé entre deux sourires feront toujours partie de ses habitudes. Certaines traditions périennes, partagées de génération en génération, ont décidément la vie dure.

La continuité est assurée par Mathis Got, qui reprend les rênes de la boucherie. Formé sur place, passé par l'apprentissage avant de devenir salarié, il connaît parfaitement la maison, ses valeurs et ses exigences.

Son parcours au sein de la boucherie lui permet aujourd'hui de s'inscrire dans une transition naturelle, respectueuse de l'identité du commerce.

Si la direction évolue, l'esprit demeure. **La boucherie conserve son nom, son ancrage local et son engagement pour la qualité**. Une nouvelle génération prend le relais, avec la volonté de faire vivre ce commerce de proximité qui fait partie intégrante de la vie périenne.

À TRAVERS CETTE TRANSMISSION, C'EST TOUTE UNE HISTOIRE QUI SE POURSUIT, ENTRE HÉRITAGE ET AVENIR, AU CŒUR DE PÉROLIS.

Nous adressons à Mathis tous nos vœux de réussite et de belles perspectives pour cette nouvelle aventure professionnelle, placée sous le signe de la continuité et du savoir-faire local.

NOUVEAUX COMMERÇANTS



SAVEURS ET TRADITIONS : UNE NOUVELLE BOUCHE- RIE-CHARCUTERIE-TRAI- TEUR, 100 % MAISON, À PÉROLS

Une nouvelle adresse gourmande et chaleureuse a ouvert ses portes rue Georges Barnoyer. Avec Saveurs et Traditions, Christophe et Guilhem, deux jeunes artisans passionnés, ont choisi de s'installer à Pérols et de faire vivre un commerce de proximité fondé sur le goût et l'authenticité.

Boucherie, charcuterie et traiteur, l'enseigne propose une offre complète, avec une attention particulière portée au fait maison. Ici, la partie traiteur est 100 % fait maison, dans le respect du savoir-faire artisanal et des recettes traditionnelles. Une adresse pensée pour les achats du quotidien comme pour les repas de famille, les fêtes et les moments de convivialité.

INFOS PRATIQUES

16, rue Marceau

- Du lundi au samedi : de 7h30 à 13h et de 16h à 19h30 (fermé le jeudi)
- Le dimanche : de 7h30 à 13h

Tél. : 04 67 55 63 15

saveurstraditions.fr

[@saveurstraditions34](https://www.instagram.com/saveurstraditions34)

[Saveurs & Traditions Pérols](https://www.facebook.com/Saveurs-Traditions-P%C3%A9rols-102001111111111)

Bienvenue donc, à Saveurs et Traditions et belle réussite à Christophe et Guilhem pour cette belle aventure péroliennne.

OUVERTURE D'UN NOUVEAU SALON DE COIFFURE À PÉROLS

Un nouveau commerce de proximité vient enrichir l'offre péroliennne. Un salon de coiffure mixte et barber a récemment ouvert ses portes au 4 bis rue Georges Barnoyer, au cœur du village.

Aux commandes de ce nouvel espace dédié à la beauté et au style, Nathan et Meisa accueillent femmes et hommes dans une ambiance moderne et conviviale.

Nathan, coiffeur homme, met son savoir-faire au service des coupes masculines et du barber, tandis que Meisa, experte en techniques, coloration et balayage, accompagne la clientèle féminine avec professionnalisme et créativité.

Pensé comme un lieu de bien-être et de conseils personnalisés, le salon propose des prestations adaptées à tous les styles et à toutes les envies, dans un cadre soigné et chaleureux.

INFOS PRATIQUES

4, bis rue Georges Barnoyer

Mardi et samedi : 9h - 19h

Mercredi, jeudi et vendredi : 9h - 20h

Tél. : 04 67 34 09 61

[@kallia.hairstudio](https://www.instagram.com/kallia.hairstudio)

La Ville souhaite la bienvenue à ce nouveau commerce pérolienn et adresse tous ses vœux de réussite à l'équipe.



LES COOKIES DE JEANNE : LE GOÛT DU FAIT MAISON... À PÉROLS

À Pérols, la gourmandise a désormais un nom : Les Cookies de Jeanne. Derrière cette belle aventure sucrée, il y a Jeanne, Péroliennne passionnée, spécialisée dans la confection de cookies faits maison.

Généreux, savoureux et préparés avec soin, ses cookies se déclinent en recettes classiques ou plus originales, toujours dans un esprit artisanal et gourmand. Chaque commande est réalisée avec attention, pour un plaisir authentique à chaque bouchée.

Autre avantage apprécié : la livraison est gratuite sur Pérols, un vrai plus pour les habitants qui souhaitent se faire plaisir facilement.

Jeanne propose également des cookies personnalisables, idéals pour un anniversaire, un événement, un cadeau gourmand ou simplement une envie sur mesure.

INFOS PRATIQUES

lescookiesdejean@hotmail.com

[@lescookiesdejeanne](https://www.instagram.com/lescookiesdejeanne)

Tél. : 07 50 05 29 08

Une initiative locale à découvrir et à soutenir, qui met à l'honneur le fait maison, la proximité et la gourmandise.

LA PROGRAMMATION CULTURELLE DE LA MÉDIATHÈQUE POUR LE PREMIER TRIMESTRE 2026, DANS LES GRANDES LIGNES...

NOUVEAUTÉS 2026

Arrivée de Leeloo, au service civique. Leeloo sera présente pour accompagner les enfants en besoin de remobilisation scolaire. N'hésitez pas à venir ou nous appeler pour plus de renseignements.

Et tous les mardis, de 17h00 à 19h00 retrouvez-la pour :

L'ATELIER DE LEELOO

Jeux et ateliers créatifs pour enfants à partir de 5 ans.

Entrée libre.

LES VENDREDIS JEUX DE SOCIÉTÉ POUR LES ADULTES

Depuis le 16 janvier, vos bibliothécaires animent et vous proposent une sélection de jeux de société de 16h00 à 17h45.

L'animation aura lieu les 1^{er} et 3^{ème} vendredis de chaque mois.

Et toujours, les rendez-vous et services réguliers de la médiathèque :

JEUX VIDÉO

Tous les mercredis (de 14h30 à 15h50 et de 16h10 A 17h30).

Jeux vidéo dès 6 ans.

Réservé aux abonnés.

BÉBÉS LECTEURS

Les deux derniers samedis du mois de 10h30 à 11h00.

Entrée libre.

0 à 3 ans (contes, comptines, chansonnnettes).

« LIVRES ET VOUS »

Les samedis matin à partir de 11h00 (Tous les 2 mois).

Venez découvrir et partager les lectures coups de cœur des médiathécaires à l'occasion de ce salon littéraire animé et convivial.

PROJECTIONS FILMS

Tous les samedis à 15h00.

INFO | PÉROLIS MULTIPASS

PÉROLIS MULTIPASS

Avec le **Pérolis Multipass**, accédez à :

- À **tous les spectacles** organisés dans les arènes (hors Nuit des Gardians)
- Aux **pièces du Mois du Théâtre** à l'Odéon en octobre (au tarif Pérolien)
- Aux **Brunchs musicaux**.



COMMENT L'OBTENIR ?

- Téléchargez l'application **Pérolis Multipass**
- Renseignez vos **nom** et **prénom**
- Prenez en photo :
 - **Une pièce d'identité**
 - **Un justificatif de domicile** de moins de 3 mois
- Faites votre plus beau **selfie (sourire compris)**
- Envoyez votre demande !

COMMENT RENOUVELER VOTRE PÉROLIS MULTIPASS ?

- Un mail vous sera envoyé 1 mois avant votre date anniversaire (date à laquelle votre pass a été créé en 2025)
- Prenez en photo :
 - **Une pièce d'identité**
 - **Un justificatif de domicile** de moins de 3 mois
- Envoyez votre demande !



HELES PROTECTION

SOLUTIONS DE SECURITE INTELLIGENTE



REMISE DE 10%
POUR LES HABITANTS
DE PEROLS

25 ,RUE LOUIS LEPINE 34470 PEROLS

04 67 16 90 88

ALARME ANTI-INTRUSION - VIDEOPROTECTION - CONTROLE D'ACCES - INCENDIE



5, Rue de Rondelet - Parc Activa - 34970 MAURIN - LATTES • Tél. : 04 67 47 93 00 - Mail : accueil@garageperez.fr
garage-perez-lattes.com



GARAGE PEREZ

— DEPUIS 1988 —

ENTRETIEN / RÉPARATION MÉCANIQUE / CARROSSERIE / PEINTURE
TOUTES MARQUES TOUTES ASSURANCES
VENTE VÉHICULE NEUF ET OCCASION



Garage Perez

RENT a CAR

+ PROCHE, - CHER

Votre loueur de proximité
de Véhicules
particuliers et utilitaires



Montpellier 04 67 22 42 52
Baillargues 04 67 79 13 11
Saint-Jean-de-Védas 04 67 15 30 30
Mauguio Aéroport 04 67 68 68 68

Montpellier EST 04 99 74 22 11
Montpellier Sud Lattes 04 67 92 28 47

rentacar.fr

COMMUNICATION GRAPHIQUE IMPRESSION ÉVÈNEMENTIEL



LPJ-HIPPOCAMPE

Le fond et la forme

Tél. 04 67 42 78 09

e-mail : lpj.sarazin@wanadoo.fr

COMMUNICATION GRAPHIQUE
CONCEPTION, CHARTE GRAPHIQUE, PRISES DE VUES

FABRICATION IMPRESSION

OFFSET, NUMÉRIQUE, SÉRIGRAPHIE, CATALOGUES, BROCHURES,
FLYERS, PAPETERIE, AFFICHES, BANDEROLES, PACKAGINGS

ÉVÈNEMENTIEL, SÉMINAIRE...

L'AÏKIDO À PÉROLIS : UNE DISCI- PLINE DE PAIX OUVERTE À TOUS

Présente à Pérols depuis 1997, l'association d'aïkido propose une pratique martiale accessible, respectueuse et profondément humaine. Affiliée à la Fédération Française d'Aïkido, Aïkibudo et Affinitaires (FFAAA), elle s'inscrit également dans l'école Renwakaï, fondée par Alain Tendron, Shihan, 7^e Dan Aïkikai. Le club entretient un lien étroit avec l'Aïkido-Montpellier, partageant la même approche pédagogique, centrée sur l'écoute du corps, les ressentis et la posture naturelle de chaque pratiquant.

Jusqu'à récemment, seule une section enfants existait à Pérols. Depuis octobre 2025, une section adultes est venue compléter l'offre, permettant à un public plus large de découvrir cette discipline.

UNE PRATIQUE MARTIALE SANS COMPÉTITION

Fondé au XX^e siècle par Morihei Ueshiba, l'aïkido est un art martial japonais moderne, issu des grandes traditions martiales. Contrairement à d'autres disciplines, il ne repose pas sur la compétition. Souvent qualifié d'« art de la paix », l'aïkido privilégie la non-opposition et la non-force. À travers des techniques précises, le pratiquant apprend à accompagner l'attaque de son partenaire pour la transformer en déséquilibre, menant à une immobilisation ou à une chute contrôlée.



La pratique se distingue par la fluidité des mouvements, la mobilité et le travail de l'unité entre le corps et l'esprit.

DES VALEURS FORTES ET UN ESPRIT DE COOPÉRATION

Le respect de soi et de l'autre constitue le socle de l'aïkido. Ici, il ne s'agit pas de vaincre, mais de progresser ensemble. La coopération, l'échange et le dépassement de soi priment sur la recherche de performance. Cette discipline développe également la concentration, la vigilance et une meilleure conscience de ses actions, des qualités utiles bien au-delà du tatami.

UNE ACTIVITÉ ACCESSIBLE À TOUS

L'aïkido s'adresse à un public très large et ne nécessite ni condition physique particulière ni expérience préalable. Il est possible de débuter à tout âge, sans avoir pratiqué d'autre sport. Le club propose deux cours d'essai gratuits, avec une tenue confortable, afin que chacun puisse découvrir la discipline à son rythme.

À Pérols, les enfants peuvent pratiquer l'aïkido à partir de 9 ans, âge auquel la coordination et la maturité nécessaires sont généralement acquises. Pour les adultes, il n'existe pas de limite d'âge : chacun adapte la pratique à ses capacités.

DES BIENFAITS PHYSIQUES ET MENTAUX RECONNUS

Sur le plan physique, l'aïkido contribue à renforcer les muscles, améliorer la posture, la respiration et soulager certaines douleurs dorsales ou articulaires. Mentalement, il aide à apaiser le stress, à mieux gérer les émotions et à développer la concentration.

Chez les plus jeunes, les enseignants observent également des effets positifs dans les relations sociales, à l'école comme à la maison, avec moins de rivalité et davantage de confiance en soi.

INFOS PRATIQUES

Les entraînements se déroulent au dojo Colette Besson, avenue du Général Leclerc à Pérols :

- Enfants : mercredi de 17h30 à 19h15
- Adultes : jeudi de 20h15 à 22h00 (pause à 21h30, poursuite du cours pour les volontaires)

UNE INVITATION À DÉCOUVRIR

Ouverte à toutes et tous, sans esprit de compétition, la pratique de l'aïkido permet de développer une activité physique adaptée à chacun, tout en cultivant calme, respect et confiance. Sur le tatami, débutants et pratiquants confirmés, filles et garçons avancent ensemble, découvrant que la force n'est pas toujours la meilleure réponse et que l'harmonie peut être une véritable source de puissance.

les ateliers
de l'adages

la Réveillez **BEAUTE**

NATURELLE
DE VOS ESPACES VERTS

UN BESOIN ? UN PROJET ?
contactez-nous
04 48 19 20 00
ateliers.adages.net



NOS RÉSIDENCES INTIMISTES
DANS UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ



Appartements du T2 au T4
dans nos résidences proche des commerces.



TDS PROMOTION

TDS PROMOTION | 04 67 20 05 05 | www.tds-promotion.com

24/24H
7/7J



Dépannages • Remorquages • Transports

**Véhicules légers
Poids lourds
Utilitaires - Motos**

Parc Méditerranée - Rue Vedras - 34470 Pérols

Tél. 0 467 710 720

Fax 0 467 274 898

montpellier.depannageperols@orange.fr

AFFAIRES GÉNÉRALES

2025-12-04/1 Demande de surclassement démographique suite au classement en station de tourisme

2025-12-04/2 Convention relative à l'indemnisation des sujétions particulières supportées dans l'exercice de la police municipale entre la Ville de Pérols et la Société Occitanie Events - Autorisation de signature

METROPOLE

2025-12-04/3 Dérogations accordées par le Maire au repos dominical dans les établissements de commerce de détail - Arrêt de la liste des dimanches pour l'année 2026 - Avis du Conseil municipal

2025-12-04/4 Rapport sur le prix et la qualité des services publics 2024 - Eau potable, eau brute et assainissement - Présentation au Conseil municipal

2025-12-04/5 Rapport sur le prix et la qualité des services publics 2024 - Prévention et gestion des déchets - Présentation au Conseil municipal

FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE

2025-12-04/6 Décision modificative n°1 du Budget de la Commune - 2025

2025-12-04/7 Maison des Arts - Antennes de téléphonie mobile - Protocole d'accord transactionnel - Remises gracieuses

2025-12-04/8 Attribution d'une subvention exceptionnelle - Sauveteurs en Mer de Palavas-les-Flots

2025-12-04/9 Crèches People & Baby - Constitution d'une provision pour risque d'irrécouvrabilité - Réversion Délégation de Service Public

2025-12-04/10 Autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026 - Budget de la commune

2025-12-04/11 Rapport et débat d'orientations budgétaires de la Commune - 2026

2025-12-04/12 Attribution d'une avance sur la subvention du CCAS - Exercice 2026

2025-12-04/13 Autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026 - Budget du Port

2025-12-04/14 Rapport et débat d'orientations budgétaires de la Commune - 2026

taires du Port - 2026

2025-12-04/15 Avenant n°6 au marché d'exploitation n°2021M0401 des installations techniques afférentes aux bâtiments municipaux - ENGIE - Autorisation de signature

2025-12-04/16 Marché N° 2025M0902 de nettoyage des 2 groupes scolaires et autres bâtiments de la ville de Pérols

2025-12-04/17 Convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'achat de fournitures scolaires, matériels pédagogiques et didactiques

- Approbation - Autorisation de signature

2025-12-04/18 Renouvellement - Convention entre l'ANTAI et la commune de Pérols relative au traitement des avis de fourrière - Autorisation de signature

URBANISME

2025-12-04/19 Extension du domaine portuaire communal à la parcelle cadastrée AY n°3

2025-12-04/20 Stratégie foncière des Faisse par Hérault Ingénierie

2025-12-04/21 Mandat donné à Monsieur le Maire pour solliciter une révision des règles de hauteur dans la ZAC Ode Acte 1

2025-12-04/22 Acquisition par la commune de la parcelle cadastrée AL 23 - M.SAINT LEGER

EDUCATION

2025-12-04/23 Fusion du Groupe Scolaire Juliette Figon

RESSOURCES HUMAINES

2025-12-04/24 Modification du régime indemnitaire (ISFE) des agents de police municipale

2025-12-04/25 Adhésion au contrat collectif Protection Sociale Complémentaire Santé du CDG34

2025-12-04/26 Dématerrialisation des bulletins de paie - Autorisation de principe

2025-12-04/27 Création au tableau des effectifs d'un emploi permanent à temps complet et autorisant le cas échéant, le recrutement d'un agent contractuel



Avec engagement, soin et conscience environnementale, nous accompagnons les territoires dans la réflexion et la conduite de tous leurs projets d'aménagement.

Louis-Pierre Angelotti et Roch Angelotti



Terrains
à bâtir



Logements libres,
intermédiaires
et sociaux



Résidences
étudiantes



Hébergements
touristiques



Résidences
intergénérationnelles



04 67 15 51 15

angelotti.fr

AMÉNAGEUR D'EXPÉRIENCE, PROMOTEUR DE CONFIANCE

► TRIBUNE LIBRE

UNIR PÉROLS

Chères Péroliennes, Chers Péroliens,

2025 est close ! 2026 arrive, et avec elle la fin de la mandature municipale.

Pendant ces 6 années, notre équipe UNIR PEROLS s'est efforcée, avec une constance inébranlable et une détermination sans faille, de défendre vos intérêts, dans des conditions parfois difficiles, tant les règles de la représentativité démocratique et même souvent de la simple courtoisie ont été régulièrement bafouées par le Maire et sa majorité municipale.

Les nouvelles élections approchent, et ce sera le moment de vous en souvenir !

Le mandat que vous nous avez confié s'achève, et nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux d'entre vous qui nous ont fait confiance. Certes, il y a encore beaucoup à faire, mais notre présence continue, notre vigilance constante face aux délires de la majorité, et nos interventions toujours argumentées ont à coup sûr permis d'infléchir la politique municipale et d'éviter les dérapages les plus inquiétants. Merci du soutien que vous nous avez apporté dans cette action, tout au long de la mandature.

Nous vous présentons à tous, Péroliennes et Péroliens, nos MEILLEURS VOEUX pour 2026

Vos élus

Peggy De Kerpoisson, Patrick Pasquier et Philippe Cattin-Vidal

Vos représentants UNIR PEROLS au Conseil,

unir.perols@gmail.com

PÉROLS DÉMOCRATIE CITOYENNE

Le mandat se termine, et avec lui notre expérience d'élus au conseil municipal.

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous avez accordée, elle nous a portés durant ces 6 années. C'est grâce à elle que nous avons trouvé le courage d'aller vous représenter à chaque conseil municipal. Force de propositions nous l'avons été, sans le moindre effet...

Nous n'avons pas été écoutés, notre parole n'a pas été respectée. On peut ne pas être d'accord mais faire société ensemble.

Nous sommes convaincus que la légitimité d'une décision repose sur l'existence préalable d'une discussion à laquelle devraient participer tous ceux que la décision concerne. C'est grâce à la discussion, à l'échange d'idées que nous pouvons construire des projets acceptés et compris par le plus grand nombre.

Il n'y a pas eu d'ensemble. Il n'y a pas eu de concertation. Aujourd'hui, à Pérols, un homme décide seul, prend seul des décisions qui engagent l'avenir de la commune, bien loin de son slogan « Ensemble pour Pérols ».

Les citoyens sont copropriétaires de l'intérêt général et doivent logiquement être coproducteurs de la décision publique..

Pendant que l'aide aux plus démunis se meurt, nos impôts financent des projets bâtis ou envisagés sans concertation ni même consultation, comme des portes d'entrée de ville, un stade, un casino, une corrida...

Il serait temps de mettre de l'humilité dans l'exercice du pouvoir et de porter attention aux avis contraires,

Bien à vous et meilleurs vœux à toutes et tous,

Cathy Prost, Caroline Sarochar, Laurent Taton

www.perolsdemocraticcitoyenne.fr

Facebook : @PerolsDemocraticeCitoyenne

Bernadette Conte-Arranz texte non communiqué.

► LE MOT DE LA MAJORITÉ

ENSEMBLE POUR PÉROLS

Chères Péroliennes, chers Péroliens,

Par mesure de précaution et afin de respecter les règles édictées par le Code électoral, le mot de la majorité sera suspendu jusqu'au prochain renouvellement du conseil municipal.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :
JEUDI 5 FÉVRIER 2026

Au départ de Montpellier



Scannez et découvrez
les fréquences
des vols



Nouvelles destinations

Si près de partir loin

montpellier.aeroport.fr



MONTPELLIER
MÉDITERRANÉE

MARCHÉ

Tous les samedis matin

Place Carnot et rue Gaston Bazille de 8h00 à 13h00.

CULTES

► Eglise Saint-Sixte II

Place Carnot - Pérols

www.paroisse-de-perols-carnon.fr

► Eglise Protestante unie

Montpellier et Agglomération

3, avenue de Palavas 34070 Montpellier

Renseignements : 04 67 92 19 27

www.protestants-unis-montpellier-agglo.org

► Mosquée Avérroès

Rue Emile Picard - Montpellier

Renseignements : 09 54 42 43 76

► Synagogue Mazal Tov

Rue Proudhon - Montpellier

Renseignements : 04 67 65 88 15

ACCUEIL MAIRIE

Tél. 04 67 50 45 00

www.ville-perols.fr

mairie@ville-perols.fr

Du lundi au vendredi :

8h30 - 12h et 13h30 - 17h

SERVICE URBANISME

Tél. 04 67 50 45 02

urbanisme@ville-perols.fr

Lundi & mardi : 13h30 - 17h

Mercredi : 8h30 - 12h

Jeudi et vendredi : 8h30 - 12h

ESPACE FAMILLE

Tél. 09 86 04 02 80

Rue Font-Martin

www.ifac.asso.fr

Lundi, Mardi et vendredi : de 8h30

à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Mercredi : de 8h00 à 12h00

et de 13h30 à 17h30.

Jeudi : de 8h30 à 11h30 fermé APM.

MARIAGE

Toutes nos félicitations à :

Nap Pui WONG & Lucas BESSODES

Mélanie ISNARD & Antoine WEISS

Laura GIROUSSENS & ALEXIS BARBÉ

25/10/2025

22/11/2025

13/12/2025

NAISSANCE

Bienvenue à :

Angelina, Kwan ARSENE HANG

01/10/2025

Alba, Nora, Charlize CABAILLÉ

09/10/2025

Léo, Clément, Jean MARCONE

21/10/2025

Rayan, Noam BEN AMOR

31/10/2025

Abdoulwakil CISSE

21/11/2025

Lyam BOUASKAR

25/11/2025

Leya, Marie MARROSU NADAL

28/11/2025

Maïwenn, Patricia, Chantal RASOANARIVO

01/12/2025

Cali, Cathy, Magali, Céline CONSTANS

02/12/2025

Maxence, Marcel, Claude BONNET BERNADOU

10/12/2025

Noah, Patrick BERNARD

18/12/2025

Victoire, Violette, Lou GUYOT

18/12/2025

Victor, Léon, Marie MAESTRI

20/12/2025

Ambre LE TALLEC ORAKCI

25/12/2025

Andréa, Albert, Roger PIANTONI

26/12/2025

N'nagnouma CONDE

26/12/2025

DÉCÈS

C'est avec tristesse et une pensée pour leur famille et leurs proches que nous vous proposons de rendre hommage à la mémoire de celles et ceux qui nous ont quittés :

Jane, Bernadette, Alexine DESTRÉS épouse HIRATA

05/10/2025

Lucien, Armand, Gabriel LARUELLE veuf GRANDHAYE

08/10/2025

Jean, Joseph BUI veuf NGUYEN

16/10/2025

Gérard, Alain, Albert PRUT veuf LISANTI

17/10/2025

Eliane, Christiane SINGIER épouse VAROQUIER

26/10/2025

Marine GUIBERT épouse RISCAL

26/10/2025

Gabrielle, Francine PARPAL veuve MEDINA

27/10/2025

Madeleine, Marie, Louise, Thérèse TARIBO veuve BOURGUET

04/11/2025

René, Albert DANNEELS époux GRIESEMER

05/11/2026

Danielle, Marie, Roberte MATHIAS veuve POUJOL

06/11/2025

Frédéric, Pierre TEYSSÉDOU

16/11/2025

Anne-Marie, Marie-Rose, Danielle CORNEVIN veuve PARIS

19/11/2025

Marie-Thérèse, Laure LEGROS veuve MEYER

26/11/2025

Alain, Claude, Emmanuel JAMET époux GERBER

28/11/2025

Raymond, Alphonse DELL'ISOLA veuf GEANDROT

04/12/2025

Michel RICHAUD époux POUEYSEGU

15/12/2025

Valérie, Anne-Marie COUCOLLE

25/12/2025

Lydia, Marie, Jeanne GAUTIER

23/12/2025

BESOIN D'AIDE OU D'ASSISTANCE A DOMICILE AVEC

- Votre téléphone • Votre ordinateur • Votre tablette
- Dans la gestion de vos papiers numériques

Patience
Bienveillance
Pédagogie



MON COUP DE POUCE



DIGITAL

EURL Harmonie Créa'Tech
38 Rue des Asphodèles
34470 Pérols

Au capital de 1000€ - SIRET : 944 028 794 00013 - Naf 6202A - SAP 944028794 * selon l'article 199 sexdecies du CGI

06 58 98 58 10
harmonie.createch34@gmail.com



LA RÉFÉRENCE DES VÉHICULES RÉCENTS, NEUFS ET D'OCCASION DANS LE SUD DEPUIS 35 ANS

VO
www.sudvo.com

ÉCONOMISEZ
jusqu'à
-35% sur le tarif neuf

1^{er} réseau national multimarque

+ de 2000 véhicules disponibles

de 0 à 30000 km

DISTINXION

CARTE
Premium

- ✓ CONTRÔLE TECHNIQUE OFFERT À VIE*
- ✓ FRANCHISE OFFERTE*
- ✓ -20% SUR LA RÉVISION ET LE KIT DE DISTRIBUTION
- ✓ -20% SUR LA LOCATION DE VÉHICULES ET UTILITAIRES

WWW.SUDVO.COM

SUD VO SERVICES

Confiez votre voiture à des pros de confiance !

ENTRETIEN **MÉCANIQUE** **CARROSSERIE**

NOS OFFRES DE FINANCEMENT

CRÉDIT CLASSIQUE
LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT
LOCATION LONGUE DURÉE
REPRISE VÉHICULE
RACHAT CASH

VOTRE AGENCE SUD VO PÉROLS

40 BIS RUE DE LA GUETTE

34470 PÉROLS

04.67.02.15.34

NOS AGENCES SUD VO

MONTPELLIER GAROSUD

MONTPELLIER COMÉDIE

PÉROLS

CASTELNAU LE-LEZ

TEYRAN

LUNEL

**VENTE
ENTRETIEN**

ENTRETIEN

**VENTE
ENTRETIEN**

**ENTRETIEN
CARROSSERIE**

VENTE

VENTE